

DOCUMENT D'INFORMATION

SUR HAÏTI

Novembre 2006

Direction des recherches
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Avertissement

Le présent document a été préparé par la Direction des recherches de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada à l'aide de renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les informations présentées sont référencées. Le document ne prétend pas faire le traitement exhaustif du pays étudié, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande d'asile particulière. Pour toute information sur les événements récents, veuillez communiquer avec la Direction des recherches.

TABLE DES MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

2. CONTEXTE POLITIQUE

3. PARTIS POLITIQUES

4. GROUPES ARMÉS ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES

5. PERSPECTIVES D'AVENIR

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

RÉFÉRENCES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom officiel

République d'Haïti.

Géographie

Haïti est situé dans le tiers occidental de l'île d'Hispaniola, entre la mer des Caraïbes et l'océan Atlantique Nord, à l'ouest de la République dominicaine. Les deux autres tiers de l'île d'Hispaniola sont occupés par la République dominicaine. La superficie totale d'Haïti est de 27 750 km² (terre : 27 560 km², eau : 190 km²). Son climat est tropical, avec une chaleur tempérée par les montagnes et l'air frais de la mer et une saison des pluies qui s'étend de mai à novembre.

Population et densité

Population : 8 308 504 (estimation de juillet 2006)ⁱ

Densité : 303 personnes au km² (mi-2004).

Principales villes et population

Port-au-Prince (capitale); 990 558 (estimation à la mi-1999); Carrefour 336 222 (estimation à la mi-1999); Delmas 284 079 (estimation à la mi-1999).

Langues

Le français et le créole sont les langues officielles d'Haïti.

Religions

Catholiques (80 %); protestants (16 %) (baptistes 10 %, pentecôtistes 4 %, adventistes 1 %, autres 1%); autres (3 %). Environ la moitié de la population haïtienne pratique le vaudou, un ensemble de croyances originaires d'Afrique selon lesquelles une communication avec le monde des esprits peut s'établir par le biais de la transe. En 2003, le gouvernement haïtien a reconnu officiellement le vaudou comme religion.

Groupes ethniques

Noirs 95 %, Mulâtres et Blancs 5 %.

Démographie (estimation de 2006 sauf indication contraire)

Taux de croissance démographique : 2,3 %

Taux de mortalité infantile : 71,65/1 000

Espérance de vie à la naissance : 53, 23 ans

Taux de fécondité : 4,94 enfants nés/femme

Alphabétisation : 52,9 % des personnes de 15 ans et plus savent lire et écrire (estimation de 2003)

Devise

Gourde (HTG).

HTG 35,069 = CAD 1,00¹

ⁱ Cette estimation prend en compte l'augmentation de la mortalité liée au SIDA.

Fêtes nationales

2006 : 1^{er} janvier (fête de l'Indépendance), 2 janvier (Commémoration des héros de l'Indépendance), 27 février (Lundi gras, une demi-journée), 28 février (Mardi gras), 14 avril (Vendredi saint et Journée panaméricaine), 1^{er} mai (fête du Travail), 18 mai (jour du Drapeau), 22 mai (fête de la Souveraineté nationale), 15 août (Assomption), 24 octobre (fête des Nations Unies), 2 novembre (fête des Morts, demi-journée), 18 novembre (fête de l'Armée et de la Commémoration de la bataille de Vertières) 5 décembre (fête de la Découverte), 25 décembre (Noël).

2007 : 1^{er} janvier (fête de l'Indépendance), 2 janvier (Commémoration des héros de l'Indépendance), 19 février (Lundi gras, une demi-journée), 20 février (Mardi gras), 6 avril (Vendredi saint), 16 avril (Journée panaméricaine), 1^{er} mai (fête du Travail), 18 mai (jour du Drapeau), 22 mai (fête de la Souveraineté nationale), 15 août (Assomption), 24 octobre (fête des Nations Unies), 2 novembre (fête des Morts, demi-journée), 18 novembre (fête de l'Armée et de la Commémoration de la bataille de Vertières), 5 décembre (fête de la Découverte); 25 décembre (Noël).

Chef de l'État

Président René Préval (depuis le 14 mai 2006)

Chef du gouvernement

Premier ministre Jacques-Édouard Alexis (depuis le 30 mai 2006)

Forme de gouvernement

La constitution haïtienne de 1987 institue une république où le président est élu au suffrage direct et le premier ministre est responsable devant un corps législatif composé du Sénat et de la Chambre des députés. Le président négocie et signe tous les traités et préside le Conseil des ministres. Selon la Constitution, le président choisit un premier ministre au sein du parti politique qui détient la majorité des sièges au parlement, puis le premier ministre nomme son cabinet en concertation avec le président.

Structure législative

Selon la Constitution approuvée par référendum en mars 1987, le parlement (Assemblée nationale) est bicaméral, comprenant la Chambre des députés de 77 membres (la Chambre des députés a vu depuis le nombre de ses membres passer à 83 membres puis 99, en 2006) et le sénat de 27 membres (le sénat comprend maintenant 30 membres). Les députés et les sénateurs sont élus au suffrage universel. Le mandat des sénateurs est de quatre ans, tandis que le mandat des députés est de six ans, avec un renouvellement du tiers d'entre eux tous les deux ans.

Divisions administratives

Haïti compte 10 départements : Artibonite, Centre, Grand'Anse, Nippes, Nord, Nord-Est, Nord-Ouest, Ouest, Sud, Sud-Est.

Système judiciaire

L'appareil judiciaire comprend une Cour suprême (*Cour de cassation*), des cours d'appel, des cours de première instance, des cours de paix, ainsi que des cours spéciales telles que définies par la loi. Le président nomme les juges de la Cour suprême et des cours d'appel. Les cours d'appel et les cours civiles siègent à Port-au-Prince, ainsi que dans trois capitales provinciales: Gonaïves, Cap-Haïtien et Port- de-Paix.

Élections

En Haïti, les citoyens de 18 ans et plus ont droit de vote au suffrage universel. Le président est élu au suffrage direct pour un mandat de cinq ans et ne peut se représenter à l'élection qui suit.

La plus récente élection présidentielle a eu lieu le 7 février 2006. Le président élu René Préval a obtenu 51,2 % des votes.

Les plus récentes élections législatives (Sénat et Chambre des députés) ont eu lieu le 21 avril 2006. Elles ont nécessité deux tours, le deuxième tour ayant été repoussé du 19 mars au 21 avril 2006 à cause de multiples plaintes pour fraudes qui avaient été déposées. Selon les résultats connus, le parti de René Préval, le Fwon Lespa, est sorti vainqueur avec 13 sièges au Sénat et 24 à la Chambre des députés, suivi de l'alliance Fusion des sociaux démocrates haïtiens avec 4 sièges au Sénat et 18 à la Chambre, et enfin, de l'OPL (Organisation du peuple en lutte), avec 3 sièges au Sénat et 11 à la Chambre. Les résultats dans quatre circonscriptions n'ont pu être trouvés.

Défense

En 1994, quand Haïti est revenu à un régime civil, la séparation des forces armées et du corps policier a été approuvée par le parlement. Il s'en est suivi une abolition de facto des forces armées en 1995, bien qu'elles existent toujours sur le plan constitutionnel. En août 2005, l'effectif des forces de police était estimé à 4 000 personnes. L'entrée dans la de police est volontaire pour toute personne de 18 ans et plus. En 2003, le budget de la Défense était estimé à 23 millions de dollars américains.

En juin 2004, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) a débuté ses activités sur l'île. Dotée d'un contingent de 6 700 militaires et 1 622 policiers, le mandat de la MINUSTAH consistait à appuyer le gouvernement par intérim en Haïti, dans le cadre de la préparation des élections prévues pour début 2006, et dans sa lutte pour désarmer et démobiliser les milices armées.

Le mandat de la MINUSTAH a été prolongé de huit mois en janvier 2005.

En janvier 2006, ses forces comprenaient 7 519 militaires et 1 776 policiers. La MINUSTAH est restée présente en Haïti après les élections présidentielles et législatives ayant eu lieu au début de 2006 dans le but de favoriser une réconciliation nationale en Haïti et veiller au rétablissement de l'ordre et de l'État de droit.

Médias

Le chapitre II, Section C, article 28, alinéa 1 de la Constitution haïtienne de 1987 garantit aux journalistes la liberté d'expression. Ce droit peut être toutefois restreint en temps de guerre.

Les principales agences de presse en Haïti sont l'Agence haïtienne de presse (AHP) et AlterPresse. Le Conseil national des télécommunications (CONATEL) est l'institution gouvernementale chargée de réglementer les télécommunications en Haïti. *L'Union*, *Le Nouvelliste* et *Le Matin* publiés en français sont les trois principaux quotidiens d'Haïti. *Le Matin* et *Le Nouvelliste* sont des journaux indépendants. *Le Moniteur* est le journal officiel d'Haïti et est publié deux fois par semaine avec un tirage de 2 000 exemplaires. *Le Septentrion* est un hebdomadaire publié en français avec un tirage de 2 000 exemplaires. Avant le départ du président Aristide, Haïti comptait environ 40 stations de radio. *Télé Haïti*, une chaîne commerciale privée, dispose d'un réseau de 13 canaux en français, en espagnol et en anglais. La *Télévision nationale d'Haïti* est gérée par le gouvernement et dispose de quatre canaux en créole, en français et en espagnol. En 2003, on estimait à 52 000 le nombre de téléviseurs et 100 000 le nombre d'internautes.

Indice du développement humain (IDH) des Nations Unies et rang du paysⁱⁱ

Valeur : 0,482/1 (2004)

Rang : 154 sur 177 pays recensés (2004)

Indication des disparités entre les sexes dans le développement humain (IDSDH) et rang du paysⁱⁱⁱ

Information non disponible.

Population sous le seuil de la pauvreté

80 % (selon des estimations de 2003)

Index des perceptions de la corruption (IPC) de Transparency International^{iv}

Note : 1,8 sur 10 (2006)

Rang : 163 sur 163 pays recensés (2006)

Baromètre mondial de la corruption de Transparency International (BMC)^v

Information non disponible.

ⁱⁱ L'IDH est une mesure composite du développement humain dans un pays, fondée sur l'espérance de vie, les niveaux d'alphabétisation et d'instruction de même que le niveau de vie. Les valeurs sont les suivantes : 0,800 et plus (développement humain élevé), 0,500-0,799 (développement humain moyen) et 0,500 et moins (développement humain faible). Les pays sont classés par ordre décroissant en fonction de leur valeur de l'IDH.

ⁱⁱⁱ L'IDSDH redresse le classement de l'IDH pour tenir compte des inégalités entre les hommes et les femmes.

^{iv} L'IPC de Transparency International repose sur des données d'enquête composites provenant de 16 enquêtes par sondage et de 10 institutions indépendantes. Les données reflètent les perceptions des gens d'affaires résidents et non résidents et des analystes du pays. Les notes varient de 0 (très corrompu) à 10 (très intègre). En fonction de leur note, les pays sont classés par ordre du pays le moins corrompu (1) au pays le plus corrompu (163).

^v Le BMC de Transparency International est un sondage d'opinion publique utilisé pour évaluer les perceptions des gens en matière de corruption au sein de leur propre pays.

[Information compilée à partir de : *The Europa World Year Book 2006 2006*; *Haïti 1987*; *Political Handbook of the World: 2005-2006 2006*; *Political Parties of the World 2005*; *Transparency International (TI) 6 nov. 2006*; *Nations Unies 2006*; *É-U 2 nov. 2006*]

2. CONTEXTE POLITIQUE

L'année 2006 a été marquée par la tenue d'élections présidentielles et législatives initialement prévues en novembre 2005 et reportées en raison de carences administratives et d'un climat d'insécurité². Bien que les élections présidentielles se soient déroulées dans un climat moins violent qu'anticipé, la proclamation officielle initiale des résultats donnant vainqueur René Préval avec une majorité nécessitant un second tour (49 p. 100) a occasionné des heurts entre les forces des Nations Unies et les partisans de René Préval³. Ces derniers contestaient ce résultat, notamment après la découverte de milliers de bulletins de vote brûlés dans un dépotoir près de Port-au Prince⁴. Le bilan de ces affrontements a été d'un mort et de nombreux blessés⁵. Cependant, René Préval a été déclaré gagnant au premier tour avec 51,2 p. 100 des suffrages⁶. À l'annonce de la victoire de René Préval, le président Aristide, ancien président d'Haïti, a exprimé le souhait de revenir en Haïti dans de brefs délais tout en excluant tout rôle politique⁷. Les observateurs internationaux ont toutefois émis des réserves quant à la bonne foi d'Aristide, estimant que son éventuel retour pouvait accroître l'instabilité dans le pays⁸.

Quant aux élections législatives, elles ont nécessité deux tours (le 7 février 2006 et le 21 avril 2006)⁹. Le Conseil électoral provisoire (CEP) a retardé la tenue du deuxième tour de ces élections en raison d'allégations d'irrégularités au cours du premier tour¹⁰.

3. PARTIS POLITIQUES^{vi}

Fwon Lespwa (Front de l'espoir) : Le Front de l'espoir a été fondé en 2005 pour appuyer la candidature de René Préval aux élections présidentielles de 2006¹¹. C'est un parti d'alliances qui comprend l'ESCANP (Effort de solidarité pour la construction d'une alternative nationale et populaire)¹² le PLB (Pati Louvri Baryè¹³) et des organisations populaires comme le Comité de résistance de Grand-Anse (Grand-Anse Resistance Committee), le Mouvement paysan du plateau Central (Central Plateau Peasants' Group) et le Mouvement Kombit du Sud-Est (Kombit Sudest)¹⁴. Le Front de l'espoir est dirigé par René Préval¹⁵, l'actuel chef d'État élu en 2006¹⁶; aux élections législatives de 2006, il a obtenu 13 sièges sur 30 au Sénat et 24 sur 99 à la Chambre des députés¹⁷.

Parti Fusion des sociaux-démocrates haïtiens (PFSDH) : C'est un parti né le 23 avril 2005 de la fusion entre les trois partis démocrates suivants : Ayiti kapab, le Congrès national des mouvements démocratiques (KONAKOM) et le Parti national

^{vi} Les résultats aux élections législatives de 2006 donnés sont des résultats presque complets, les résultats dans 4 circonscriptions, n'étant pas disponibles. Des résultats plus complets n'ont pu être trouvés parmi les sources consultées, y compris ceux disponibles sur le site Internet de la Commission électoral provisoire d'Haïti.

progressiste révolutionnaire (PANPRA)¹⁸. Le PFSDH est dirigé par Serge Gilles¹⁹. En 2006, il a obtenu 4 sièges sur 30 au Sénat et 18 sur 99 à la Chambres de députés²⁰.

Organisation du peuple en lutte (OPL) : Il est né en 1996 de la scission en deux groupes de l'Organisation politique Lavas (OPL) pro-Aristide fondée en 1991²¹. Il est anti-Aristide²² et est actuellement dirigé par Paul Denis²³. Aux élections législatives de 2006, il a obtenu 3 sièges sur 30 au Sénat et 11 sièges sur 99 à la Chambre des députés²⁴.

Union nationale chrétienne pour la reconstruction d'Haïti (UNCRH) : L'UNCRH est actuellement dirigée par Jean Chavannes Jeune²⁵. Ce parti a contesté les résultats des élections de 2006²⁶. Il a obtenu 2 sièges sur 30 au Sénat et 12 sièges sur 99 à la Chambre des députés²⁷.

Alyans (Alliance démocratique) : C'est une coalition de centre-gauche entre la Kovansyon Inite Dèmokratik (KID)²⁸ ou Confédération d'union démocratique et le Parti populaire pour le renouveau d'Haïti²⁹. Elle est actuellement dirigée par Evans Paul³⁰. L'Alyans a contesté les élections de 2006³¹. Elle a obtenu 1 siège sur 30 au Sénat et 10 sièges sur 99 à la Chambre des députés³².

Latibonit an Aksyon (LAAA) (L'Artibonite en Action) : Ce parti est dirigé par Youri Latortue³³. Aux élections législatives de 2006, il a obtenu 2 sièges sur 30 au Sénat et 5 sièges sur 99 à la Chambre des députés³⁴. Il a également contesté les résultats des élections de 2006³⁵.

Mouvement chrétien pour une nouvelle Haïti (MOCHRENA) : Il est aussi connu sous l'appellation de Mouvement chrétien national³⁶. C'est un parti de centre-droit fondé en 1991 par des églises évangéliques³⁷. Il est dirigé conjointement par Luc Mésadiou et Gilbert N. Léger³⁸. Aux élections législatives de 2006, il a obtenu 3 sièges sur 99 à la Chambre des députés.³⁹

La Fanmi Lavalas (Famille Lavalas-FL) : Ce parti a été fondé en novembre 1996 par l'ancien président Aristide⁴⁰. Il est pro-Aristide et centriste⁴¹. Le FL est né de la scission de l'Organisation politique Lavalas (OPL) en deux groupes politiques rivaux, la Famille Lavalas et l'Organisation du peuple en lutte, à la suite d'une forte opposition aux réformes économiques proposées par René Préval, qui était alors président de la République⁴². Il est dirigé conjointement par l'ancien président de la République en exil, Jean-Bertrand Aristide et l'ancien premier ministre Yvon Neptune⁴³. En dépit du départ d'Aristide, c'est un parti qui joue un rôle important sur la scène politique haïtienne⁴⁴. Il a obtenu 2 sièges sur 30 au Sénat et 1 siège sur 99 à la Chambre des députés aux élections législatives de 2006⁴⁵.

Rassemblement des démocrates nationalistes et progressistes (RDNP) : Le RDNP a été fondé en 1979⁴⁶. C'est un parti démocrate chrétien⁴⁷. Son secrétaire général est Leslie Manigat⁴⁸. Il a obtenu 1 siège sur 30 au Sénat et 1 siège sur 99 à la Chambre des députés aux élections législatives de 2006⁴⁹.

Front de reconstruction nationale (FRN) : Le FRN a été créé en février 2004 par un groupe d'anciens rebelles dirigé par Guy Philippe⁵⁰. Il est dirigé par Buteur Metayer et a comme secrétaire général Guy Philippe⁵¹. Il a obtenu 1 siège sur 99 à la Chambre des députés aux élections législatives de 2006.⁵²

Mouvement pour la reconstruction nationale (MRN) : Le MRN a été fondé en 1991 par René Théodore alors dirigeant du Parti unifié des communistes haïtiens⁵³. Il est actuellement dirigé par Jean-Enol Buteau⁵⁴. Il a obtenu 1 siège sur 99 à la Chambre des députés⁵⁵.

Mobilisation pour le progrès d'Haïti (MPH) : Le MPH est dirigé par Samir Mourra⁵⁶. Il a obtenu 3 sièges sur 99 à la Chambre des députés aux élections législatives de 2006⁵⁷.

Action coopérative pour construire Haïti (KONBA) : Ce parti est dirigé par Jean-Baptiste Chavannes⁵⁸. Il a obtenu 2 sièges sur 99 à la Chambre des députés aux élections législatives de 2006⁵⁹. Il s'est opposé aux résultats des élections de 2006⁶⁰.

Mouvement démocratique et rénovateur d'Haïti (MODEREH) : Le MODEREH est dirigé par Dany Toussaint et Prince Pierre Sonson⁶¹. Il a obtenu 1 siège à la Chambre des députés⁶².

Mouvement indépendant pour la réconciliation nationale (MIRN) : Le MIRN est dirigé par Luc Fleurinord⁶³. Il a obtenu 1 siège sur 30 au Sénat et 1 siège sur 99 à la Chambre des députés⁶⁴. Il a contesté les résultats des élections de 2006⁶⁵.

Action démocratique pour bâtir Haïti (ADHEBA) : Ce parti a été fondé en 2004⁶⁶. Il est présidé par Camille Leblanc⁶⁷ et a obtenu 1 siège sur 99 à la Chambre des députés aux élections législatives de 2006⁶⁸.

Pont : Ce parti est dirigé par Jean-Marie Cherestal⁶⁹. Il a obtenu 1 siège sur 30 au Sénat aux élections législatives de 2006⁷⁰ et a contesté les résultats des élections de 2006⁷¹.

Autres partis

L'Alliance pour la libération et l'avancement d'Haïti (ALAH)⁷², L'alternative pour le changement (AC)⁷³, le CREDO⁷⁴; le Parti démocratique d'Haïti (PADEMH), le Parti populaire national haïtien (PPNH)⁷⁵, le Mouvement Konbit Nasyonol (MKN)⁷⁶, le Mouvement national patriotique (MNP)⁷⁷, le parti national démocratique progressiste d'Haïti (PNDPH)⁷⁸, le Mouvement d'unité nationale⁷⁹, le Parti National des Travailleurs (PNT)⁸⁰, l'Organisation pour la démocratie en Haïti (OPDH)⁸¹, le Mouvement paysan de Papaye (MPP)⁸², *Popular Star*⁸³, le Rassemblement des démocrates chrétiens⁸⁴, l'Union pour la reconstruction nationale⁸⁵, l'Union des patriotes démocratiques⁸⁶.

4. GROUPES ARMÉS ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES

Information non disponible dans les sources consultées.

5. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le 15 août 2006, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 1702 qui prolonge le mandat de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti jusqu'au 15 février 2007⁸⁷ et lui attribue un rôle plus important, notamment en matière de gouvernance et de désarmement⁸⁸. L'adoption de cette résolution fait suite à un rapport du Secrétaire général des Nations Unies faisant état de conditions d'instabilité dans le pays, malgré la bonne tenue des élections nationales⁸⁹. Ce rapport publié le 28 juillet 2006 cite les défis suivants pour Haïti : lutte contre le crime notamment dans la capitale, lutte contre le trafic d'armes illégales et le trafic de drogue, lutte contre l'impunité et la corruption, amélioration du fonctionnement de l'État, réduction de la pauvreté⁹⁰. Il serait intéressant d'évaluer la situation dans le pays quand le mandat de la mission onusienne sera arrivé à échéance (11 février 2007).

¹ International Currency Converter. 15 nov. 2006.

² *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2057.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2065.

¹² *Political Handbook of the World: 2005-2006* 2006, 488.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ É-U 2 nov. 2006, 5.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2064.

¹⁷ *Ibid.*, 2064-2065.

¹⁸ Pati Fizyon Sosyal Demokrat Ayisyen 2 mai 2005.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2064-2065.

²¹ *Political Handbook of the World: 2005-2006* 2006, 486-487.

²² *Ibid.*, 487.

²³ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2065.

²⁴ *Ibid.*, 2064-2065.

²⁵ *Ibid.*, 2066.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2064-2065.

²⁸ *Ibid.*, 2065.

²⁹ *Political Parties of the World 2005*, 280.

³⁰ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2065.

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

³⁴ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2064-2065

³⁵ *Ibid.*, 2065.

³⁶ *Political Parties of the World 2005*, 278.

³⁷ *Political Handbook of the World: 2005-2006* 2006, 487.

³⁸ *Political Parties of the World 2005*, 278.

³⁹ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2065.

⁴⁰ *Political Handbook of the World: 2005-2006* 2006, 486.

- ⁴¹ *Political Parties of the World 2005*, 279.
- ⁴² *Ibid.*
- ⁴³ *Political Handbook of the World: 2005-2006* 2006, 486.
- ⁴⁴ *Political Parties of the World 2005*, 279.
- ⁴⁵ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2064-2065.
- ⁴⁶ *Ibid.*, 2066.
- ⁴⁷ *Political Parties of the World 2005*, 280.
- ⁴⁸ *Ibid.*
- ⁴⁹ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2064-2065.
- ⁵⁰ *Political Handbook of the World: 2005-2006* 2006, 486.
- ⁵¹ *Ibid.*
- ⁵² *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2065.
- ⁵³ *Political Handbook of the World: 2005-2006* 2006, 487.
- ⁵⁴ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2065.
- ⁵⁵ *Ibid.*
- ⁵⁶ *Ibid.*
- ⁵⁷ *Ibid.*
- ⁵⁸ *Ibid.*
- ⁵⁹ *Ibid.*
- ⁶⁰ *Ibid.*
- ⁶¹ *Ibid.*
- ⁶² *Ibid.*
- ⁶³ *Ibid.*
- ⁶⁴ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2064-2065.
- ⁶⁵ *Ibid.*, 2065.
- ⁶⁶ *Ibid.*
- ⁶⁷ *Ibid.*
- ⁶⁸ *Ibid.*
- ⁶⁹ É-U. 2 nov. 2006, 5.
- ⁷⁰ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2064.
- ⁷¹ *Ibid.*, 2065
- ⁷² *Political Handbook of the World: 2005-2006* 2006, 488.
- ⁷³ *Ibid.*
- ⁷⁴ *Ibid.*
- ⁷⁵ *Ibid.*
- ⁷⁶ *Ibid.*
- ⁷⁷ *Ibid.*
- ⁷⁸ *The Europa World Year Book 2006* 2006, 2065.
- ⁷⁹ *Political Handbook of the World: 2005-2006* 2006, 488.
- ⁸⁰ *Ibid.*
- ⁸¹ *Ibid.*
- ⁸² *Ibid.*
- ⁸³ *Ibid.*
- ⁸⁴ *Ibid.*
- ⁸⁵ *Ibid.*
- ⁸⁶ *Ibid.*
- ⁸⁷ Nations Unies 15 août 2006b, 3.
- ⁸⁸ *Ibid.* 15 août 2006a.
- ⁸⁹ *Ibid.*
- ⁹⁰ *Ibid.* 28 juillet 2006, 18.

RÉFÉRENCES

- États-Unis (É-U). 2 novembre 2006. Central Intelligence Agency (CIA).
« Haiti ». *The World Factbook*. <<https://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/ha.html>> [Date de consultation : 10 novembre 2006]
- The Europa World Year Book 2006*. 2006. Vol. 2 « Haiti ». London : Routledge.
- Haïti. *Constitution de 1987* (Base de données politiques du site Web des Amériques)
<<http://pdba.georgetown.edu/Constitutions/Haiti/haiti1987fr.html>>
[Date de consultation : 16 novembre 2006]
- International Currency Converter. 15 novembre 2006.
<<http://www.iccfx.com/convert.php>> [Date de consultation : 15 novembre 2006]
- Pati Fizyon Sosyal Demokrat Ayisyen. 2 mai 2005. « Le divorce est impossible selon Serge Gilles ». <<http://www.pfsdh.org/news/?article=15>>
[Date de consultation : 20 novembre 2006]
- Political Handbook of the World: 2005-2006*. 2006. « Haiti ». Sous la direction d'Arthur Banks, Thomas Muller and William Overstreet. Washington, DC : Congressional Quarterly.
- Political Parties of the World*. 2005. 6^e éd. Sous la direction de Bogdan Szajkowski. London: John Harper Publishing.
- Nations Unies. 15 août 2006a. Centre de nouvelles ONU. « Le Conseil de sécurité renforce le mandat de la MINUSTAH ».
<<http://www.un.org/apps/newsFr/printnewsFAR.asp?nid=12793>> [Date de consultation : 22 novembre 2006]
- _____. 15 août 2006b. Conseil de sécurité. « Résolution 1702 (2006) ». Adoptée par le Conseil de sécurité, à sa 5513^e séance, le 15 août 2006.
<<http://www.minustah.org/resolution.html>> [Date de consultation : 22 novembre 2006]
- _____. 28 juillet 2006. Conseil de sécurité. « Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) ».
<<http://www.un.org/Docs/sc/sgrep06.htm>> [Date de consultation : 22 novembre 2006]
- _____. 2006. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

« Haïti ». *Rapport mondial sur le développement humain 2006*.
<http://hdr.undp.org/hdr2006/statistics/countries/data_sheets/cty_ds_HTI.html>
[Date de consultation : 16 novembre 2006]

Transparency International (TI). 6 novembre 2006. *Corruption Perception Index 2006*.
<http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2006>
[Date de consultation : 16 novembre 2006]